



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 février 2020

Délibération n° 20C/01/09

Date de convocation : 20 février 2020	Nombre de conseillers	
Date de publication : 05 mars 2020	Statutaires : 70 En exercice : 70	Présents : 46 Pouvoirs : 8 Votants : 54

Objet : Convention d'occupation avec la société INFRACOS pour une station de relais de téléphonie au château d'eau sis au hameau d'Argenlieu à Avrechy.

L'an deux mil vingt, le 27 février à 18h30, le Conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes de Essuiles Saint-Rimault sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Président.

Etaient présents :

M. BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, MM BIZET Régis, BOURGETEAU Pascal, BOYENVAL Hubert, MME BRUNET Laurette, MM CARRE Christophe, DE BEULE Olivier, DENEUFBOURG Xavier, DESMEDT Frans, DESCAMPS Pascal (suppléant de M. DEWAELE Bernard), DUBOUIL Bernard, DUMONT Joël, MME DUPONT Stéphanie, M. FARCE Philippe, MME FERNANDES Guylaine, MM FOURNIER Alain, FLOUR Denis, FOVIAUX Pascal, GOURDOU Jean-Pierre, MME GRIGNON-PONCE Véronique, MM HAZARD Philippe, HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel (suppléant de M. LEVESQUE Bruno), JUKIEL Yannick, LEBRUN Alain, LEDENT Didier, LEFEVRE François, MATTE Xavier, MICHEL Thierry, NAVARRO Julien, PAILLETTE Jean-Luc, PECHO Jean, PERONNET Patrick, PETIT Jean-Luc, PLASMANS Thierry, POINSARD Cédric, MMES POTELLE Nathalie, ROUSSEL Béatrice, MM SAINTE-BEUVE Nicolas, SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), MME SOUDET Sylvie, MM TOURTE Philippe, TRUNET Philippe, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VERMEULEN Christèle.

Etaient absents : BAUDIN Alain, BERGERON Aurélie, BONNET Catherine, BOURGEOIS Jérôme, BUDIN Christophe, CANDELLOT Bertrand, DEFLERS Alain, DOISY Hubert, GESBERT Laurent, HAMOT Bertrand, LEGROS Françoise, QUESNEL Gérard, RENAUX André, SIMON Marie-José, WARME Philippe, WELLECAN Pierre.

Ont donné procuration :

M. BOCQUET Jacques (Tricot) à MME ROUSSEL Béatrice (Tricot) ;
MME BODIN Evelyne (Maignelay-Montigny) à M. NAVARRO Julien (Maignelay-Montigny) ;

Accusé de réception en préfecture
060-246000566-20200227-20C0109-DE
Date de télétransmission : 04/03/2020
Date de réception préfecture : 04/03/2020

MME BOURGOIN Martine (Saint-Just en Chaussée) à MME BRUNET Laurette (Saint-Just en Chaussée) ;

MME LOBEE Edith (Saint-Just en Chaussée) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just en Chaussée) ;

MME MARCHAND Marie-Jeanne (Maignelay-Montigny) à M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny) ;

M. PAUCELLIER Hervé (Le Plessier sur Bulles) à M. BALTZ Jean-Paul (Le Mesnil-sur-Bulles) ;

M. THEOPHILE Pascal (Saint-Rémy en l'Eau) à MME BARTHE Isabelle (Cernoy) ;

M. VANDEWALLE Serge (Lieuwillers) à MME VAN DE WEGHE Elisabeth (Angivillers) ;

Ont été élus secrétaires de séance : MME DUPONT Stéphanie et M. PLASMANS Thierry

Le président Frans DESMEDT informe les membres présents qu'INFRACOS est une société créée par les opérateurs de téléphonie Bouygues Télécom et SFR, pour reprendre l'exploitation des stations de relais de téléphonie préalablement installées par lesdits opérateurs.

L'ancien syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable d'Avrechy avait conclu une convention avec SFR pour l'implantation d'une station relais de téléphonie sur le château d'eau sis à Avrechy, au hameau d'Argenlieu. Cette convention a été transférée à INFRACOS en 2015.

Le transfert de la compétence « Eau » a entraîné le transfert automatique des équipements liés à l'exercice de cette compétence ainsi que des différents contrats antérieurement signés.

La convention d'occupation étant très ancienne, la communauté de communes a souhaité en rediscuter les termes afin notamment d'en faire évoluer les conditions financières.

Conclue pour une durée de 12 ans, elle est reconductible par période de 12 ans, avec un loyer fixé à 6 425 € HT par an pour le bailleur, avec une valorisation de 2 % par an à compter du 1^{er} janvier 2021. Une facturation sera également émise par la communauté de communes envers la société INFRACOS pour toutes les interventions qui nécessiteraient la présence d'un de nos agents.

Constatant que les membres présents n'ont pas de question ni observation sur ce point, le président Frans DESMEDT donne lecture du projet de délibération et propose de passer au vote.

Le Conseil,

Vu les statuts de la communauté de communes en matière d'eau potable entraînant le transfert de la gestion de tous les équipements liés à l'exercice de cette compétence ;

Vu la demande d'INFRACOS en vue du renouvellement de la convention d'occupation pour un relais de téléphonie sur le château d'eau sis à Avrechy, hameau d'Argenlieu ;

Vu le projet de convention annexée à la présente délibération ;

Considérant que ce renouvellement est une continuité d'un contrat préalablement existant ;

Considérant l'intérêt pour les habitants de disposer d'une couverture satisfaisante en téléphonie mobile ;

Considérant l'intérêt pour la communauté de communes de percevoir des recettes pour le financement du service d'alimentation en eau potable ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré ;

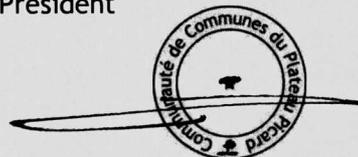
A l'unanimité des membres présents,

Accusé de réception en préfecture 060-246000566-20200227-20C0109-DE Date de télétransmission : 04/03/2020 Date de réception préfecture : 04/03/2020
--

AUTORISE le président à signer la convention, telle qu'elle est annexée à la délibération, avec INFRACOS, pour l'exploitation d'une station relais de téléphonie sur le château d'eau sis à Avrechy, au hameau d'Argenlieu, ainsi que tout document y afférent.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président



Frans DESMEDT

Acte publié ou notifié le 05 mars 2020

Accusé de réception en préfecture
060-246000566-20200227-20C0109-DE
Date de télétransmission : 04/03/2020
Date de réception préfecture : 04/03/2020